



Communiqué de presse
Paris, 12 juin 2023

☪ Tour de France des Handicaps invisibles Le FIPHFP fait étape à Lyon le 22 juin 2023, de 10 à 12h30, sur la thématique des Troubles du Spectre de l'Autisme.

Le 22 juin 2023, le FIPHFP fait étape à Lyon, dans les locaux de Sciences Po Lyon, à l'occasion de son Tour de France des handicaps invisibles, avec un programme dédié aux Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et à l'emploi.

L'autisme est un trouble du développement neurologique d'intensité variable qui affecte les interactions sociales, la communication et le comportement. 1 personne sur 100 est touchée en France. On parle de troubles du spectre de l'autisme (TSA) car le terme d'autisme recouvre une réalité très large, variée et hétérogène. Les symptômes sont d'intensité variable et s'accompagnent souvent d'une hyper ou hyposensibilité.

Souvent sujettes aux préjugés, les personnes touchées par l'autisme ont un fonctionnement cognitif et sensoriel différent qui peut pourtant s'avérer être une force pour l'organisation de l'entreprise. Consciencieuses et attachées aux détails avec une attention focale très poussée, les personnes autistes ont en effet le sens de la précision, de l'ordre, de l'harmonie, mais aussi de la fiabilité, de la justice, de l'éthique et de l'honnêteté. La compréhension et l'inclusion de ces différences, en adaptant l'environnement et les modes de travail, peuvent donc créer des synergies et dégager de véritables atouts pour l'entreprise.

À l'occasion de cette étape lyonnaise du Tour de France des Handicaps Invisibles, le FIPHFP consacrera son programme aux TSA, afin d'accompagner les personnes autistes dans leur insertion et maintien dans l'emploi. A travers des conférences et tables-rondes, l'objectif de cette matinée vise à mieux appréhender les TSA, comprendre leurs impacts en situation de travail, et se questionner sur l'intégration et le maintien dans l'emploi.

L'événement est [ouvert à tous les professionnels sur inscription](#) et s'organise autour de différentes interventions d'experts, chercheurs, agents et employeurs publics, avec lesquels les participants pourront échanger. Des échanges qui pourront être approfondis avec les experts lors du cocktail déjeunatoire informel prévu à l'issue de la matinée. Cette matinée a pour but de sensibiliser les employeurs publics à mieux comprendre et accompagner la diversité des situations du handicap invisible dans l'emploi.



A propos du Tour de France

Afin de sensibiliser les acteurs publics à l'emploi de personnes en situation de handicap invisible et d'améliorer la prise en compte de ces pathologies complexes, le FIPHFP organise, sur 2023 et 2024, un **Tour de France des Handicaps invisibles**.

Dans chacune des régions de France, ce Tour de France propose une demi-journée de tables rondes, de témoignages et d'échanges adaptés à chaque territoire. Chaque étape sera l'occasion de faire un focus sur une typologie de handicap invisible avec l'intervention d'un grand témoin. Les handicaps invisibles sont particulièrement complexes et multiples dans leurs formes et dans les situations qu'ils recouvrent. Chaque pathologie possède des impacts différents sur la vie professionnelle et nécessite, par conséquent, des modalités d'accompagnement spécifiques. Pour améliorer la prise en compte de ces pathologies, le FIPHFP, en partenariat avec ACTEURS PUBLICS, entend mobiliser les employeurs publics et leurs partenaires pour un meilleur accompagnement de la diversité de ces situations.

Ce Tour de France doit permettre au FIPHFP d'attirer l'attention sur un sujet parfois méconnu des acteurs publics. Nous nous déplacerons dans chaque région pour porter ce thème qui nous tient à cœur ; nous serons présents pour aider les employeurs à en connaître les enjeux, à engager des démarches proactives et améliorer la prise en compte de ces handicaps. Nous nous mobiliserons pour les aider à déployer une approche individualisée d'insertion et de maintien des personnes souffrants de tels troubles, encore beaucoup trop souvent mésestimés. Marine Neuville, directrice du FIPHFP

Rappel des dates et thématiques du Tour de France des Handicaps invisibles

2023

- [Jeudi 27 juin 2023 en Corse](#) – Troubles Dys
- [Jeudi 5 septembre 2023 en Provence Alpes Côte d'Azur](#) – Cancers
- [Mardi 26 septembre 2023 en Centre Val de Loire](#) – Déficit visuel : Kératocône
- [Jeudi 19 octobre 2023 dans les Hauts-de-France](#) – Cancers
- [Mercredi 6 décembre 2023 en Occitanie](#) – Les troubles de l'autisme

2024

- [Mardi 16 janvier 2024 en Guadeloupe](#) – Drépanocytose
- [Mercredi 17 janvier 2024 en Martinique](#) – Diabète
- [Mardi 23 janvier 2024 en Guyane](#) – TMS
- Jeudi 25 janvier 2024 en Ile-de-France – Handicap psychique, troubles cognitifs et troubles du spectre de l'autisme
- [Jeudi 14 mars 2024 en Pays-de-la-Loire](#)
- [Jeudi 16 mai 2024 en Grand Est](#)



- [Jeudi 11 juillet 2024 en Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Jeudi 26 septembre 2024 à la Réunion](#) – Diabète
- [Mardi 1er octobre 2024 à Mayotte](#) – Diabète
- [Jeudi 17 octobre 2024 en Bretagne](#) – DYS et Épilepsie
- [Jeudi 5 décembre 2024 en Bourgogne-Franche-Comté](#)

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr / @fiphfp

Contacts Presse

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr

Charlotte Le Barbier – 06 78 37 27 60 – clebarbier@image7.fr